



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :

le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 12 juillet 2010

OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA RUE
DES ORS ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
GEREDIS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
12 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES ORS
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX - CONVENTION ENTRE LA VILLE
DE NIORT ET GEREDIS**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue des Ors, il est envisagé de procéder à l'enfouissement des réseaux.

L'ensemble des travaux d'enfouissement du réseau électrique sera réalisé par GEREDIS Deux Sèvres, hormis la fourniture, la mise en place et le raccordement au réseau des appareils d'éclairage public.

Le coût de l'intervention de GEREDIS s'élève à 34 738,13 € HT, soit 41546,80 € TTC contractualisé par deux conventions ci-annexées accompagnées des devis correspondants.

En effet, l'opération globale de la rue des Ors est en partie sur le domaine Communal et en partie sur le domaine Communal mis à disposition de la Communauté d'Agglomération de Niort, au titre de la compétence Economique.

Considérant que du fait de la répartition des compétences entre collectivités publiques, il existe des opérations qui, par essence ou par nécessité, conduisent à l'intervention simultanée et coordonnée de plusieurs maîtres d'ouvrage publics et / ou privés et que pour mieux travailler ensemble et afin de pouvoir aboutir à un projet cohérent, il convient soit de choisir conjointement certains prestataires, soit de se démettre de tout ou partie de ses prérogatives de maîtrise d'ouvrage au profit de l'autre.

Les modalités d'exercice de la Maîtrise d'Ouvrage et le financement des ouvrages exécutés sur l'opération de la rue des Ors, incluant les dépenses liées à l'enfouissement des réseaux électriques (devis et conventions jointes), sont quant à eux couverts par la délibération « convention de transfert de la CAN à la ville de Niort – Maîtrise d'ouvrage publique dans le cadre de l'aménagement de la rue des Ors » soumise à l'approbation du Conseil municipal lors de cette même séance.

La dépense sera imputée au chapitre 82009050 – fonction 8221 – compte 21538.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions avec la société GEREDIS pour les travaux du réseau électrique de l'aménagement de la rue des Ors pour un montant de 41 546,80 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE